

TOMMY VAUDECRANE : ACTIVISTE MULTI-TÂCHES

LE 15 MARS 2011 FLORIAN PITTION-ROSSILLON

Alors que le débat sur la nuit se fait de plus en plus intense, qui de mieux que le président de l'association Technopol pour parler des problématiques qui y sont liées ?

La France a toujours été un marché difficile à exploiter pour les acteurs associatifs ou professionnels positionnés sur les musiques électroniques festives. De circulaires ministérielles en pressions informelles, les institutions ont souvent privilégié la répression aveugle sous des motifs divers. Résultat, en 2011 (comme en 1968) la France s'ennuie et les publics festifs de toutes les générations vont festoyer à l'étranger. Mais, à l'heure où la musique électronique est, chez nos voisins proches, une industrie culturelle florissante, et quand cette même musique est le moteur d'une culture de masse, les freins traditionnels commencent à être sérieusement remis en cause.

Technopol, association dédiée au développement des cultures électroniques festives, occupe dans les débats sur la possibilité d'une nuit festive en France une place de choix. C'est un *think tank* voué à l'action grâce à ses adhérents et son conseil d'administration, aussi bien qu'un organisateur d'événements. En effet, Technopol a créé et produit rien moins que le plus gros événement culturel de rue dans Paris intra-muros (après la Fête de la Musique) : la **Techno Parade**. Réflexion, action, expérience et vision : Technopol se trouve naturellement au cœur de nombre de projets visant à donner aux musiques électroniques festives, enfin, le niveau qu'elles méritent d'avoir en France.

Tommy Vaudecrane, Président de Technopol, rappelle qu'en France, musiques électroniques festives riment d'abord avec engagement. Un engagement dont Henri Maurel, grande figure de la culture electro récemment disparue et jusque là co-Président de Technopol, avait fait la preuve à de nombreuses reprises. Avant de commencer l'interview, Tommy lui rend hommage.

"Cette interview est un échange entre Florian/DJ Speedloader et moi depuis début Décembre 2010. Entre le début et la finalisation de celui-ci, une tragédie à frappé de plein fouet l'association Technopol : la disparition de mon Co-Président, Henri Maurel, également l'un des fondateurs de Technopol en 1996 et l'un des créateurs de la Techno Parade en 1998. C'est avec une très grande peine que nous faisons face à ce moment difficile mais c'est aussi avec une conviction encore plus forte et une détermination encore plus grande que l'association mènera à bien l'ensemble des projets pour lesquels nous avons été élus Henri et moi et que nous portons depuis Juin 2010.

Paix à ton âme Henri et sois-en sûr, nous continuerons le combat !" (Tommy Vaudecrane, mars 2011)

Depuis juin 2010 tu partageais la présidence de Technopol avec Henri Maurel. Cela fait presque 15 ans que cette association est au cœur des nuits françaises, pourtant son rôle reste mal connu. Pourquoi Technopol a-t-il été créé à l'époque et quelles sont ses missions actuelles ?

En fait, en 2011 Technopol soufflera ses 15 bougies mais nous pleurons aussi la perte d'un être qui nous était cher et qui a été un moteur pour l'association et les cultures électroniques depuis plus de 20 ans : Henri Maurel. L'association Technopol a été créée en 1996 par les acteurs historiques des musiques électroniques, dont Henri, qui subissaient une répression politique forte et organisée (circulaire Pasqua de 1995) aussi bien sur les soirées payantes que les free party. Un lobby gouvernemental a été mis en place afin de faire reconnaître les musiques électroniques et c'est en 1998, suite à la publication d'une circulaire interministérielle (Culture, Intérieur & Défense) reconnaissant l'aspect culturel de la musique électronique, que la Techno Parade a été créée afin d'offrir une manifestation festive qui est devenue en 12 ans le plus grand dancefloor à ciel ouvert de France, le temps d'une journée !

Aujourd'hui la nouvelle équipe élue en Juin 2010 travaille sur de nombreux nouveaux chantiers pour continuer d'accompagner les acteurs de la scène dans leur professionnalisation et de défendre les acteurs qui ont encore, aujourd'hui, besoin de nous.



Ces derniers mois on constate un fort retour en arrière et de nombreuses interdictions abusives de soirées électroniques, mêmes légales, dans les différentes régions où le triptyque : Mairie, Gendarmerie, Préfecture fonctionne à merveille !



Est-ce que cela veut dire que, pour la techno comme pour beaucoup de choses en France, rien ne peut être fait sans un étroit contrôle de l'administration ? Est-ce à dire que la création et l'expression culturelle sont subordonnées au bon vouloir du Prince ?

Oui tout à fait, un étroit contrôle, des connivences politiques et une acceptation institutionnelle... Parfois on a l'impression que tout ceci est de la poudre aux yeux. On rencontre les autorités, on a l'impression d'avancer et on se rend compte, qu'autour de nous en fait rien n'avance, voire on ressent une certaine régression... D'un côté une volonté d'expression culturelle soutenue par le Ministère, les DRAC et autre et puis une fermeture quasi totale de la part des Mairies, Gendarmeries et autres Préfectures. Un jeu vicieux est joué à coups de pressions téléphoniques, d'invitation à reconsidérer tel ou tel événement sous prétexte d'ordre public, de drogues et autres raisons fallacieuses jouant sur les peurs basiques auprès de gens ignorants.



D'ailleurs, ces derniers mois on constate un fort retour en arrière et de nombreuses interdictions abusives de soirées électroniques, mêmes légales, dans les différentes régions où le triptyque : Mairie, Gendarmerie, Préfecture fonctionne à merveille ! Un coup de la gendarmerie met la pression (officieuse, une sorte d'invitation sans traces, un coup de téléphone suffit) sur le lieu, un autre coup c'est la Mairie (le maire est maître à bord dans sa commune sauf à Paris) et des fois la Préfecture mais c'est rare car les gendarmes et les mairies font très bien leur travail de sape.

Défense, reconnaissance et promotion

Comment Technopol se place, aux côtés des autres acteurs (type syndicats ou autres associations), dans le paysage des instances de la nuit française ?

La mission première de Technopol est la défense, la reconnaissance et la promotion des cultures et musiques électroniques. De fait, notre intervention se fait sur les points relatifs à cette culture et sa place dans la nuit française. La musique électronique ayant une position de plus en plus importante dans le paysage de la nuit française, nous prenons une place de plus en plus importante dans les discussions. Une des illustrations est notre forte implication dans les Etats Généraux de la Nuit et les Nuits Capitales.

Du côté Syndicats et Sociétés Civiles nous commençons à explorer les possibilités de rapprochement avec la SPEDIDAM via le SAMUP ou la CGT Spectacles, notamment sur les questions de statuts du DJ, mais rien n'est acté ou décidé en ce sens. Technopol souhaite rester une structure associative militante indépendante et non politisée.

L'un de nos objectifs est de mettre en place des accords avec certains syndicats ou sociétés civiles afin de faire bénéficier nos membres d'avantages liés à ces organisations.

Nous allons également adhérer à la CSCAD et permettre à nos membres organisateurs d'y adhérer, ce qui leur permettra notamment de bénéficier de tarifs SACEM préférentiels.



Les discussions sont encore complexes, très émotionnelles entre ceux qui veulent dormir tranquille et ceux qui veulent faire la fête.



Est-ce que la connaissance qu'a Technopol de la nuit française lui permet de dégager des particularités régionales, en France ? Ou alors est-ce les questions qui se posent à la nuit sont les mêmes à Paris et à Vesoul ?

Un peu des deux je pense. Suite à la pétition que nous avons lancée « **Paris : Quand la Nuit Meurt en Silence** » nous avons eu des échos en région notamment à Lyon et Marseille. Partout en France on entend parler de fermetures de bars, de nuisances sonores, de fermetures administratives. Nous avons donc un souci commun aux grandes agglomérations avec l'éternel conflit entre riverains/police et lieux/organisateur. De plus en plus de villes souhaitent développer ou upgrader leur offre festive nocturne mais les discussions sont encore complexes, très émotionnelles entre ceux qui veulent dormir tranquille et ceux qui veulent faire la fête.



WWW.HARDLIGHT.FR

On constate des difficultés à Lyon par exemple, car les associations n'ont quasiment plus de subventions de la ville et la plupart des événements électroniques sont interdits ou fortement freinés.

On peut également dégager des tendances régionales en effet, avec le développement de la free party légale et parfaitement gérée notamment en Bretagne et dans le Sud de la France, régions qui disposent de magnifiques lieux extérieurs pouvant accueillir ce type de grand rassemblement. Le clubbing a toujours été très développé dans le Nord et l'Est du fait de la proximité de pays comme l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et la Hollande avec leurs mégas clubs et rave parties.

Tu rappelles que Technopol travaille beaucoup avec la SPEDIDAM sur les statuts du DJ. Cela veut-il donc dire qu'il y a un gouffre entre les DJ-dieux vivants à la Guetta, pour qui la musique est une *business unit* parmi d'autres, et les DJ qui vivent avant tout de leurs prestations ? Car en France en 2011, grâce ou à cause des Guetta, Sinclar et autres, la représentation collective du DJ est qu'il roule sur l'or...

Oui un gouffre, en tout cas sur les sommes touchées lors de représentations publiques par exemple. Un DJ comme ceux que tu viens de citer touche entre 35000 et 75000 euros (voire plus) pour une heure ou deux heures de « non-mix, lève les bras et te décoiffe pas trop ». On est ni dans le djing, ni dans la performance artistique et je trouve personnellement ces sommes démesurées et pas du tout en phase avec le spectacle fourni par ces gens. Sachant que Guetta n'est pas considéré comme DJ mais comme auteur compositeur.

DJ hardcore, drum and bass et autres sons durs

Ton arrivée à ce poste, c'est une des nouvelles expressions de ta passion pour la scène électronique ? Comment cette passion s'exprime-t-elle par ailleurs, depuis que tu es arrivé dans ce milieu ?

Multi-tâches (rires). Les musiques électroniques rythment ma vie et me font vibrer depuis bientôt 20 ans. Ma passion, ma dévotion se traduisent par de nombreuses implications personnelles qu'elles soient artistiques, événementielles ou militantes.

Je suis déjà passé chez Technopol entre 2002 et 2005 en tant qu'administrateur, j'y ai notamment créé l'observatoire de la fête pour recenser les incidents et venir en aide, dans la mesure du possible, aux organisateurs. J'ai également tenté un rapprochement avec la free party, mais ça s'est un peu moins bien passé, disons que notre main tendue n'a pas été si bien accueillie que ça... Et suite à cette main tendue, le premier collectif des sons s'est créé...

Aujourd'hui la scène doit se professionnaliser si elle veut exister comme dans nos pays voisins. J'ai donc de nouveau décidé de mettre mes compétences, mon expérience, ma sensibilité au service des musiques électroniques. C'est l'expression militante de ma passion.

Par ailleurs j'essaie de faire vibrer les gens en tant que DJ hardcore, drum and bass et autres sons durs, depuis près de 17 ans sous le pseudo DJ AK47, et je compose de la musique, notamment avec mon groupe BudBurNerZ (17 maxis et 6 albums). J'organise des soirées avec le collectif Party Uniq depuis 2005 et plus récemment avec la société Bass Nation qui a produit les deux événements Megarave France à l'Elysée Montmartre.



Alors, question professionnalisation justement, quels sont les métiers qui doivent se développer dans le milieu de la nuit pour rendre celle-ci viable ? Et comment articuler cette professionnalisation avec une présence associative traditionnellement très forte sans qu'il y ait discorde ?

Il faudrait déjà une reconnaissance institutionnelle de certains statuts comme le DJ ou le VJ

afin que ceux-ci puissent exercer leur métier en toute tranquillité sans être dans une situation de précarité entre cachets au noir, remboursement de frais et autres arrangements. Qu'ils puissent cotiser pour leur retraite, avoir des congés (sans obligatoirement avoir le statut d'intermittent).

Une ineptie parmi tant d'autres : prenons un DJ amateur passionné, qui exerce un métier la semaine et qui joue le week-end pour son plaisir mais qui est assez connu pour prétendre à une rémunération. Il assure donc un revenu complémentaire grâce au DJing (en plus d'assouvir une passion). Eh bien il a été décidé par le Ministère de la Culture et sous la pression des syndicats, que ce DJ ne pourrait utiliser le statut d'auto-entrepreneur pour facturer et être payé... Alors que ce statut a spécialement été créé pour permettre à des salariés d'avoir un revenu complémentaire... Belle logique n'est-ce pas !

“

Technopol dispose d'une forte crédibilité à tous les niveaux.

”

Technopol est une association, donc tu es bénévole. Oeuvrer dans les musiques électroniques en France, ça relève forcément de la dévotion ?

Souvent oui car pour la plupart des organisateurs, des artistes et autres acteurs de la scène c'est une passion dans laquelle ils investissent tout leur temps, leurs économies avec souvent de lourdes pertes à la clef. Mais l'associatif est aussi une arme de lobby puissante lorsqu'elle est reconnue et Technopol dispose d'une forte crédibilité à tous les niveaux ce qui permet d'engager des discussions sérieuses et de voir certaines avancées possible.

Et puis après près de 20 ans de plaisir intense apporté par les musiques électroniques, je peux bien donner un peu de mon temps pour que toutes les musiques et cultures soient entendues et représentées !



Que peut-on espérer comme résultat concret et à court terme de l'action de Technopol ?

Nous avons de nombreux chantiers qui concernent les différentes composantes de « l'écosystème électronique ». Nous travaillons par exemple sur le statut du DJ et sa possible affiliation à un syndicat ou une société civile via Technopol. Ces projets font partie de nos « Polarités » qui sont des groupes de réflexion, d'action et de lobby autour des

problématiques liées aux différents acteurs de la scène : Organismes, Artistes (DJ&VJ), Disquaires, Web Radios, Evénements Eco-Responsables, etc.

Nous avons bon espoir d'obtenir des avancées concrètes en 2011 sur plusieurs de ces points, notamment via notre affiliation avec la CSCAD qui va permettre aux promoteurs membres de Technopol d'y adhérer et de bénéficier de taux SACEM négociés pour les événements en salle et en clubs.

D'un point de vue événements nous allons lancer de nouveaux projets. Nous préparons une semaine de la Techno Parade avec en clôture une Nuit de la Techno digne de ce nom (comme on peut le voir en Suisse en Allemagne, en Hollande ou en Belgique) ! D'ici là, une fête de la musique au pied de la Tour Eiffel avec les Bateaux Parisiens est également prévue.

Expertises professionnelles et passionnées

Tous les projets que tu décris supposent un grand nombre d'expertises au sein de Technopol. Peux-tu préciser comment est structurée l'organisation ?

Technopol dispose de nombreuses expertises chevronnées. Nous avons un conseil d'administration de 15 personnes, toutes professionnelles et passionnées de musiques électroniques qui mettent leurs compétences à disposition de nos membres et de la scène pour mener à bien ces chantiers. Les polarités ont pour référent un membre du CA et nous impliquons également nos adhérents dans les réunions de réflexion. Les membres sont également les bienvenus pour participer à ces réflexions.



La scène électronique française, c'est France terre de contrastes, entre les superstars à la Guetta/Sinclar/Garnier et l'apocalypse de la free-party. Une voie du milieu est-elle possible, autre que l'electro-bobo-lounge ?

On pourrait mettre Guetta et Sinclar dans une free et 69DB à la prochaine soirée Unighted pour voir ce que ça donnerait ? (Rires)

Chez Technopol nous avons bon espoir que les choses évoluent en France. Les 15 dernières années électroniques ont été riches et ont fait émerger de nouvelles musiques et surtout de nouvelles pratiques festives. La free party par exemple, a, pour la première fois, offert aux jeunes une réelle alternative au Macumba Night du coin ou aux boîtes select.

De nouveaux espaces festifs, de nouvelles musiques, de nouvelles pratiques de consommation ont émergé. De même que la sortie en boîte de nuit a évolué vers le clubbing et le public est parti découvrir les offres clubbing européennes induisant ainsi des pratiques dites de **new clubbing**. Tout ceci ayant pris en maturité nous réfléchissons,

notamment dans le cadre de nos polarités, à de nouveaux types de fêtes, l'appropriation de nouveaux lieux, notamment en banlieue parisienne avec le Grand Paris. La nuit a toujours su se renouveler et nous espérons y participer !



Historiquement les prix des boissons ont toujours été élevés dans les clubs français.



Peux-tu donner quelques exemples de ce que vont chercher les français à l'étranger ?

On a vu se développer autour de nous en Europe une offre festive nouvelle, propre aux musiques électroniques. Au Nord comme au Sud les villes frontalières ont vu se développer très tôt l'offre festive électronique avec les méga clubs belges et espagnols, les énormes raves hollandaises et allemandes et ce dès le début des années 90. Avec l'arrivée d'Internet et des voyages low costs ces événements ont attiré un plus large public qui voulait rompre avec la monotonie de l'offre festive électronique française. On voit tous les mois plusieurs milliers de français prendre le train, l'avion ou le bus pour aller dans ces mégas événements qui n'ont encore aucun égal en France.

Qu'est-ce que Technopol peut répondre aux jeunes clubbers qui se demandent pourquoi à Paris ils payent leur bière 9 euros alors qu'à Amsterdam elle en coûte 2,50 ?

Historiquement les prix des boissons ont toujours été élevés dans les clubs français car c'est leur moyen de se faire une marge (paraît-il). Pari pas forcément intelligent car du coup, ceci a aussi été un des facteurs de désertion de ces clubs (en plus d'une programmation musicale pauvre et d'une sélection particulière à l'entrée) au bénéfice d'événements type free parties, squat parties, etc...

Amsterdam et la Hollande c'est particulier car c'est aussi le pays d'un des plus grands brasseurs au monde. Mais concrètement, nous sommes l'un des pays avec les prix de consommation les plus élevés en Europe alors que notre culture de l'alcool laisserait à penser le contraire...

Passion et culture de marque

Technopol travaille avec Ableton pour proposer des formations certifiées à des artistes débutants ou confirmés. Quel est le suivi artistique que vous proposez à ceux qui viennent se former chez vous ?

Nous ne proposons pas de suivi artistique, nous donnons les moyens aux artistes qui souhaitent exprimer leur créativité d'apprendre à maîtriser ces outils. Ensuite c'est à eux de créer et de s'intégrer dans le circuit artistique et le courant musical qu'ils souhaitent suivre. Nous donnons juste les moyens d'arriver à l'expression de sa créativité avec les outils modernes. Nous lançons des formations sur Usine, un logiciel de studio français et quasi gratuit et réfléchissons à des formations Cubase ou encore des modules courts sur Traktor, Serato et autres.



On le sait, le développement de la scène électronique passera par un renforcement du lien entre les promoteurs d'événements et les marques qui en seront les sponsors. Comment Technopol envisage cela ? Comment concilier la passion associative à l'origine de Technopol et les contraintes du marché ?

Chez Technopol nous avons naturellement cette culture du fait de la Techno Parade et de la présence de marques sur cet événement. La cohabitation entre passion et culture de marque n'est pas incompatible à partir du moment où l'association sait jusqu'où elle veut aller en termes de visibilité offerte à une marque partenaire. Nous allons lancer une polarité « Marques et Musiques Electroniques » afin de partager les expériences existantes avec nos membres et de créer une sorte de « hub » pour les marques qui souhaiteraient entrer en contact avec des événements ou acteurs de la scène électronique.

Quelle culture techno peut-on espérer pour la France ?

Une culture électronique débridée, colorée, festive, éclectique et passionnée !

—

Article initialement publié sur le blog **Culture DJ**

Crédits photos : **Hardlight, Sophie Party Uniq**

Crédits photos Techno Parade : **Colleen Curnutte, Ollografik, Philippe Leroyer**

SPIRALE

le 19 mars 2011 - 8:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



pas assez de transparence sur technopol ! dommage ... qui à créé technopol ? qui a financé technopol ? combien de subvention touche technopol ? etc....

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE